

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2215

présenté par  
M. Touraine

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 4, substituer au mot :

« personnes »,

le mot :

« demandeurs ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.